

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1475-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 25 mai 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1475-2026 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier l'annexe « I » en ajoutant une zone débarcadère sur les rues Bégin et Saint-Hubert, afin de modifier l'annexe « P » pour prolonger la zone réservée avec vignettes résidents sur les rues Dorion, Goyette, Calixa Lavallée et place Calixa-Lavallée, afin de modifier l'annexe « W » pour enlever l'équivalent d'une case de stationnement près de la rue Iberville et d'ajouter une case de stationnement près de la rue Providence et afin d'encadrer l'utilisation des bords de recharge ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 29 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 29 mai 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 29 mai 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland